

Où est l'incitation à la haine raciale, procureur Martine Ceccaldi ?



Le procureur d'Orléans, Martine Ceccaldi (à droite)

Madame le Procureur de la République,

Tribunal de Grande Instance

7 rue des Huguenots

45044 ORLEANS CEDEX 1

Objet : l'islam en France

Madame le Procureur,

**Par un site de ré-information fiable, j'apprends ce jour :
« Le parquet d'Orléans aurait donc ouvert une enquête pour
«incitation à la haine raciale» à l'encontre de quatre
militants de Génération identitaire. Le motif ? Ils sont
accusés d'avoir déployé une banderole portant l'inscription:**

«Face aux islamistes, défendons la France»...

Je profite de cette attention particulière que votre juridiction porte à l'islam, qui, à ma connaissance, n'est pas une race, mais une idéologie totalitaire et hégémonique, masquée par le paravent de « religion », pour vous demander d'intervenir en ce qui concerne l'incitation à la haine et au meurtre que propage son livre de base : le Coran.

Après avoir lu le Coran, la Sunna, l'Histoire de l'Islam et de la création du Coran..., on constate que des « incitations à la haine et au meurtre » sont systématiques dans nombre de versets de plusieurs sourates du Coran (*voir les diverses traductions en français ou « traductions françaises du sens de ces versets »*). Par exemples : S2, v190-193 ; S4, v89-91, 101, S8, v5-8, v12-16, v17-20, v38-39, v55-58, v64-67, S9, v3-5, v111, v123, ...).

Ce livre, le Coran, aurait dû, il me semble, être interdit en France en application des Articles 222.17 et 18 du Code Pénal, (et complément Art. 221, ...): « Incitation au meurtre » (*ici des incroyants, c'est-à-dire tous les non-croyants à l'Islam, en premier lieu les juifs et les chrétiens, puis tous les autres individus*).

Les versets du Coran sont lus, relus, dans les mosquées par les imams. De plus, ils sont appris par cœur aux enfants dès leur plus jeune âge (parents et écoles musulmanes). Les imams procèdent donc à « l'incitation à la haine et au meurtre » envers les « non-croyants » de manière permanente et "prosélytique". Prêches divers, et « prières » qui sont des imprécations ... ; en particulier la « prière » du vendredi terminée par la Fatiha, dont « O Allah ! Fais périr les mécréants, les polythéistes et les ennemis de l'islam ! (Amen) », etc ... (neuf imprécations).

Il y a aussi les discriminations envers les femmes et les exigences contrevenant aux règles sanitaires humaines connues maintenant (nourriture halal...)

Aussi il conviendrait, me semble-t-il, que vous interveniez pour faire prendre très rapidement toutes mesures nécessaires à la paix sociale en France et à l'exercice de sa vraie

« laïcité », garanties par les missions confiées à l'Etat par la population, dans l'application et le respect des Lois.

Ceci, par exemples, par :

- la « mise en examen » des imams de la plupart des mosquées pour incitation à la haine et au meurtre, (ainsi qu'incitation à la discrimination envers les « non-croyants », à la ségrégation des femmes...)
- **l'interdiction de la vente et de la diffusion en France du Coran sous sa rédaction actuelle, au même titre que l'est très justement « Mein Kampf ».**
- et/ou l'exigence de suppression des versets et sourates du Coran contraires à nos lois, avant toute publication et diffusion en France (disposition appliquée maintes fois déjà à diverses publications et éditions).

En tant que Procureur de tribunal de la République française, vous connaissez nos Lois, le Coran, la Bible, les Evangiles... pour comprendre les motivations, besoins et demandes des citoyens. Il vous appartient donc de prendre en compte et d'étudier cette demande.

Dans l'attente de votre réponse, et surtout des actions concrètes que vous entreprendrez, je vous prie d'agréer, Madame le Procureur, l'expression de mon profond respect.

Georges COLLÉTER

(72 ans, retraité de l'agriculture et de l'industrie lourde)

P.J. : pour résumer et synthétiser cette demande précise, voici deux notes :

- Code pénal et Coran – extraits Légifrance commentés GC
- Le Coran, citation de quelques versets, tuer et meurtres – 05 2015

Copie : – Génération identitaire

- sites de ré-information